



**l'Assurance
Maladie**

Rhône

L'EXERCICE COORDONNE

08/12/2022



L'EXERCICE COORDONNÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ?

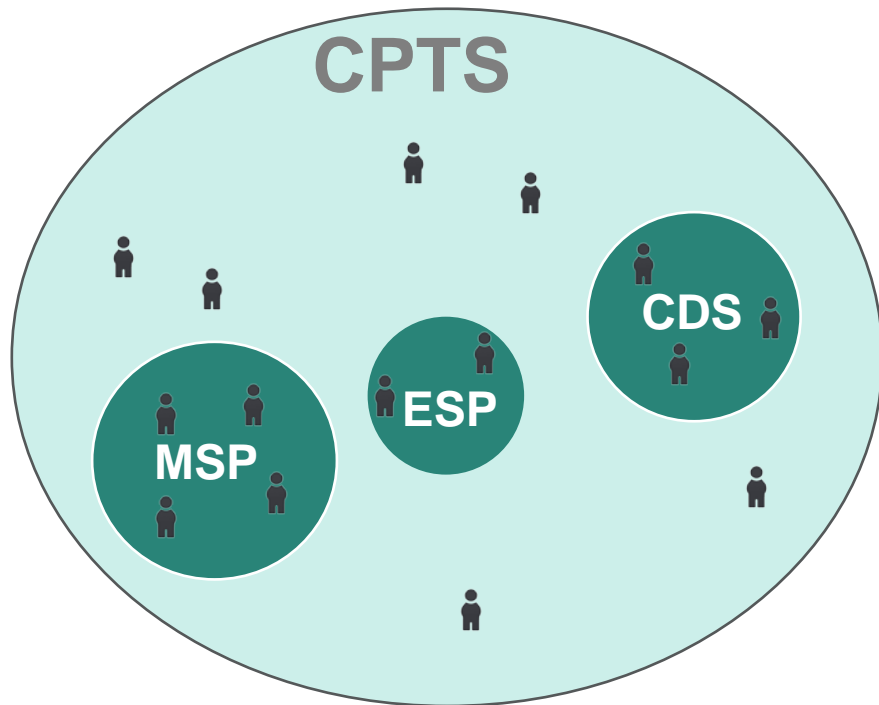


Un mode de travail formalisé entre plusieurs professionnels de santé autour d'un projet commun



Une organisation qui favorise les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, pour une meilleure prise en charge médicale des patients.

L'EXERCICE COORDONNÉ : DIFFERENTS NIVEAUX DE COORDINATION



Coordination de proximité

Equipe de soins primaires : Equipe constituée autour de médecins généralistes. Forme de coordination très souple.

MSP : Structure de proximité qui regroupe des professionnels libéraux autour d'une patientèle commune. Permet une prise en charge collective des patients.

CDS : Structure de proximité qui regroupe des professionnels salariés autour d'une patientèle commune.

Coordination à l'échelle d'un territoire

CPTS : Mode d'organisation qui permet aux professionnels d'un même territoire de se regrouper autour d'un projet commun. Approche populationnelle.

MSP : MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE



LES MSP : MAIS ENCORE ?

Equipe constituée à minima de 2 médecins généralistes et d'1 professionnel paramédical



Regroupés sur un ou plusieurs sites !

1

Equipe de professionnels de santé de **1^{er} recours**

2

Projet de santé autour d'une **patientèle commune**

3

Mode d'exercice **libéral**

EXERCER EN MSP : QUELS AVANTAGES POUR LES PROFESSIONNELS ?

Permettre un exercice moins isolé

Permettre un meilleur équilibre entre vie pro et perso

Donner du sens à sa pratique grâce au projet médical commun

Bénéficier d'un soutien financier

Mutualiser les coûts de gestion et d'investissement

Permettre un cadre propice aux pratiques innovantes

EXERCER EN MSP : COMMENT FAIRE ?

2 OPTIONS



```
graph TD; A[2 OPTIONS] --> B[Rejoindre une structure existante]; A --> C[Créer votre propre structure]
```

Rejoindre une structure existante

1. Prendre attache auprès des professionnels de la MSP et partager l'envie de travailler ensemble selon le projet défini
2. Adhérer à la SISA

Créer votre propre structure

1. Echanger avec d'autres professionnels sur le projet de travail en équipe
2. Définir et rédiger un projet de santé
3. Faire valider ce projet par l'ARS

LES MSP EN CHIFFRES



53 MSP dans le Rhône

Au 08/12/2022



16 professionnels

Par MSP en moyenne en 2021



54 758 €

Rémunération moyenne d'une MSP en 2021

CPTS : COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE



C'EST QUOI UNE CPTS ?



1

Organisation qui émane
des professionnels de santé

2

Volonté de travailler
ensemble sur un même
territoire

3

L'équipe de PS
partage un **projet de
santé**

QUI TROUVE T-ON DANS UNE CPTS ?



Etablissements
CH, Cliniques...



Acteurs du social
*Assistante sociale,
CCAS...*



Exercice regroupé
MSP, CDS, ESP...



**Professionnels de
santé libéraux**



Usagers
Associations...

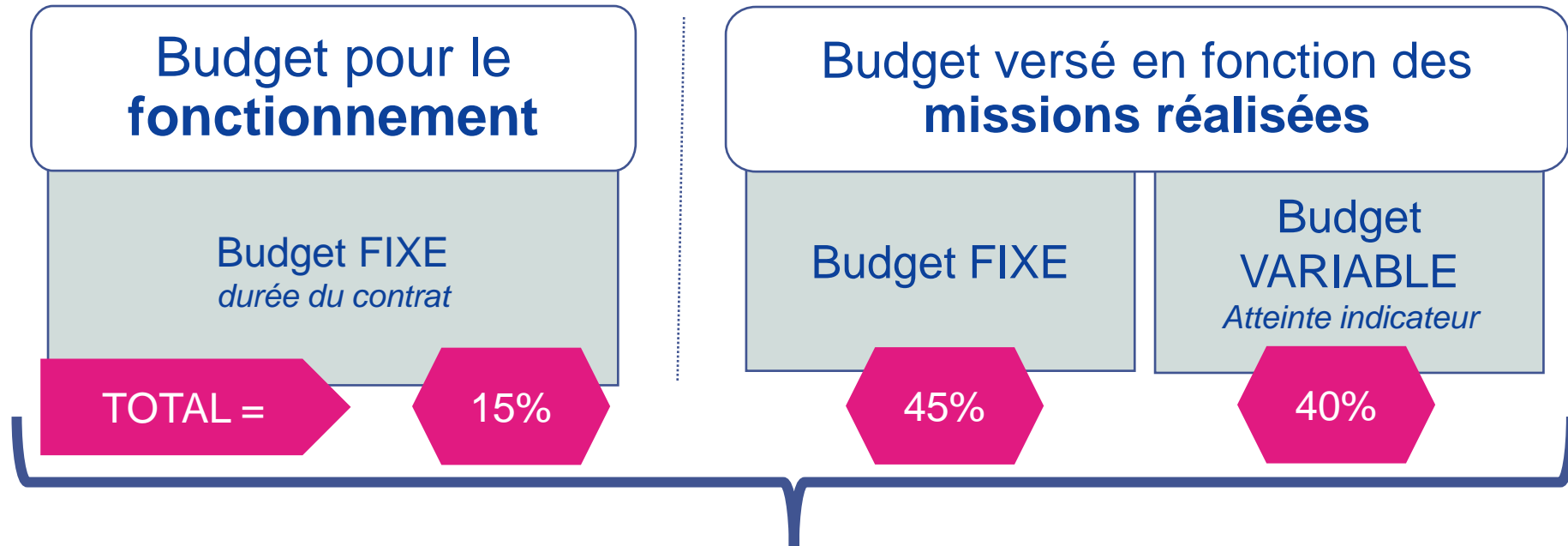


**Structures médico-
sociales et sociales**
*EHPAD, IME,
CMP...*



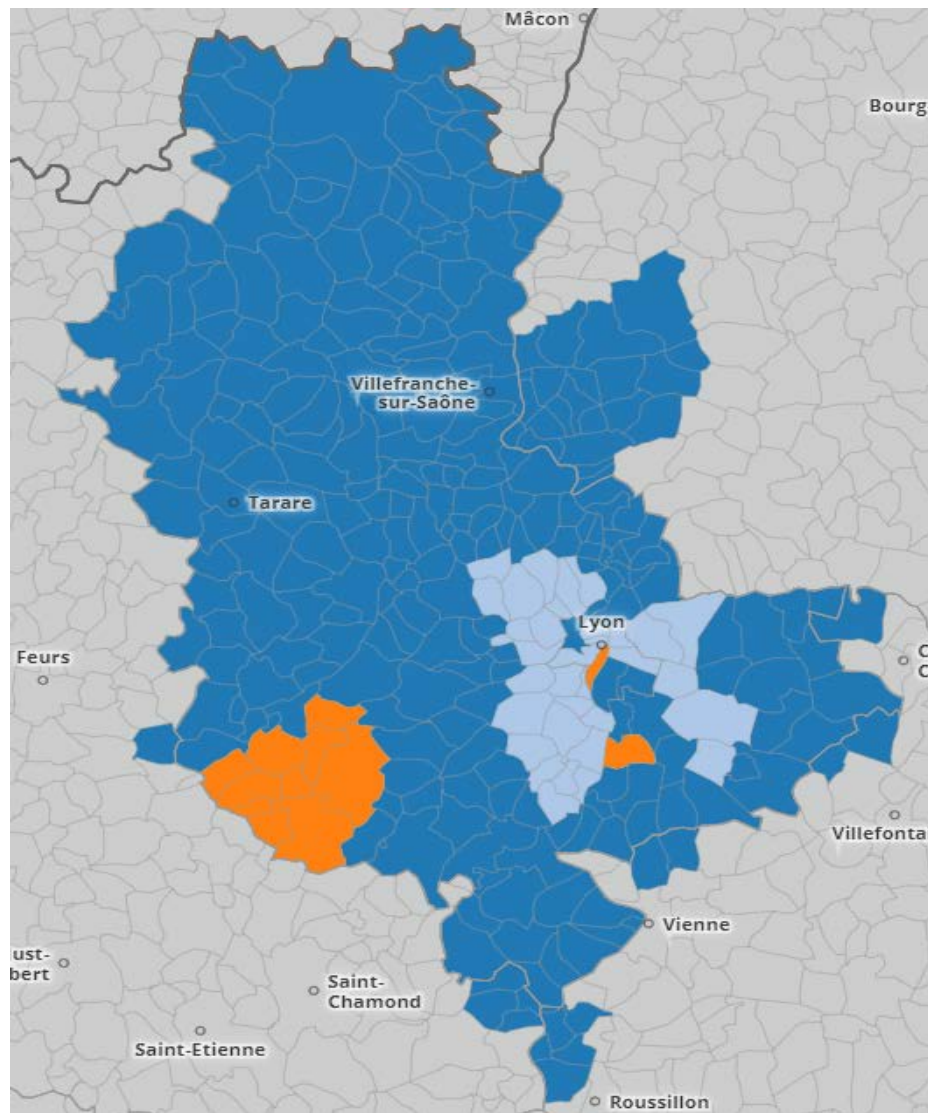
**Acteurs de la
prévention**
*Centres de
dépistage*


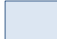

LES FINANCEMENTS ALLOUÉS



< 40 000 habitants	Taille 1	Jusqu'à 287 500€
Entre 40 et 80 000 habitants	Taille 2	Jusqu'à 382 500€
Entre 80 et 175 000 habitants	Taille 3	Jusqu'à 487 500€
> 175 000 habitants	Taille 4	Jusqu'à 580 000€

LES PROJETS DANS LE RHONE



-  CPTS Conventionnées
-  CPTS en construction
-  Zones blanches

L'INTÉRÊT DE LA CPTS POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ?

Créer un réseau pluri-professionnel

Obtenir un soutien dans son exercice

Partager les bonnes pratiques

Connaître les dynamiques du territoire et les actions qui y sont menées

Facilite le dialogue avec les établissements et les collectivités

CONTACTS UTILES

Pour toute information, vos interlocuteurs spécialisés dans l'accompagnement des structures pluri-professionnelles :



CPAM

mssp-cpts.cpam-rhone@assurance-maladie.fr



ARS

ars-ara-ambulatoire-rhone@ars.sante.fr



FemasAURA

coord.rhone@femasaura.fr